

## Bilan régional Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine 2020-2021

Issu d'une collaboration entre la Direction de la recherche et de la planification et la Direction principale du développement des programmes en assurance, ce *Bilan régional 2020-2021* dresse un portrait des activités de financement, d'assurance et de protection du revenu réalisées au cours du dernier exercice financier à l'échelle de la région. Un sommaire provincial est présenté en première partie, aux fins de comparaison. Les informations qu'il renferme peuvent être utilisées pour vos communications avec le milieu agricole.

### LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

- ❖ La Financière agricole assure pour près de 4,2 G\$ de valeurs agricoles, soit près de 2,5 G\$ au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et près de 1,7 G\$ au Programme d'assurance récolte (ASREC).
- ❖ Son portefeuille de prêts garantis aux producteurs atteint les 6,0 G\$.
- ❖ Des prêts de près de 1,7 G\$ ont été autorisés au cours de l'exercice financier 2020-2021. De cette somme, 582 M\$ ont été alloués au financement d'investissements en nouveaux actifs productifs.
- ❖ Pour l'année de participation 2019, les programmes Agri-Québec et Agri-investissement comptaient respectivement 14 860 et 18 064 participants. Le montant total de contribution gouvernementale versé aux comptes des participants à Agri-Québec est estimé à plus de 98 M\$, alors que celui versé aux comptes des participants à Agri-investissement est estimé à près de 32 M\$.
- ❖ Pour l'année de participation 2019, le programme Agri-stabilité comptait 13 943 participants ayant déclaré 8,5 G\$ de revenus admissibles. Les paiements totaux sont estimés à plus de 35 M\$ et le nombre de producteurs qui ont reçu ou qui recevront un paiement est estimé à 2 089. Par ailleurs, les paiements du programme Agri-Québec Plus complémentaire à Agri-stabilité, sont estimés à près de 14 M\$ pour 2019.
- ❖ Pour l'exercice financier 2020-2021, l'ASRA complémentaire a versé près de 195 M\$ de compensation aux 6 943 entreprises participantes, tandis que le programme ASREC a versé 127 M\$ en indemnité à ses 11 521 assurés.
- ❖ En 2020-2021, le Programme d'appui financier à la relève agricole a aidé 536 jeunes productrices et producteurs dans leur projet d'établissement ou de démarrage en agriculture. Les montants consentis en vertu de ce programme ont totalisé plus de 12 M\$.
- ❖ Les recettes monétaires agricoles atteignent les 10,3 G\$ en 2020 au Québec, dont 9,7 G\$ en provenance du marché.
- ❖ En moyenne, les entreprises agricoles du Québec ont dépensé moins de 110 000 \$ en immobilisations en 2019, une hausse de 25 % par rapport à 2015.

### L'AGRICULTURE EN GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

- ❖ En Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, on dénombre 242 exploitations agricoles qui ont généré des recettes de 27 M\$ en 2019.
- ❖ Les plus importantes productions régionales sont la production laitière, l'acériculture, la production bovine, l'horticulture ornementale et la production maraichère.
- ❖ L'industrie bioalimentaire procure un emploi sur quatre dans la région.

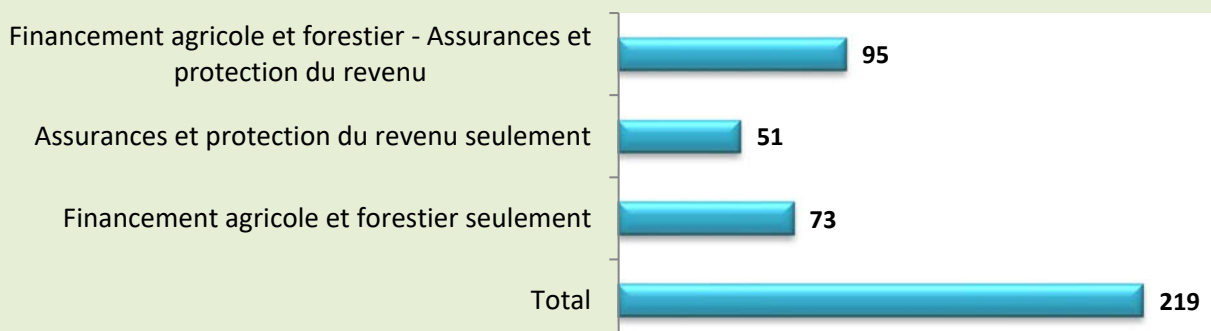
L'agriculture en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (2019)	
Recettes monétaires agricoles <sup>1</sup>	27 M\$
Répartition des productions :	
- production laitière	21 %
- acériculture	17 %
- production bovine	10 %
- horticulture ornementale	9 %
- production maraichère	9 %
Dépenses en immobilisations agricoles	3 M\$
Part de l'emploi bioalimentaire dans l'emploi régional	25 %

1- Recettes provenant du marché.

Sources : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.  
Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, 2019.

- ❖ Le solde du portefeuille de prêts garantis totalise 37,6 M\$ auprès d'une clientèle qui regroupe 67 % des entreprises agricoles de la région.
- ❖ Il y a 162 entreprises clientes à la FADQ, de ce nombre 33 sont en production forestière. La proportion d'entreprises clientes à la FADQ qui participent aux programmes de financement agricole et forestier atteint 77 % dans la région, soit considérablement supérieur à ce qui est observé en moyenne à l'échelle provinciale.

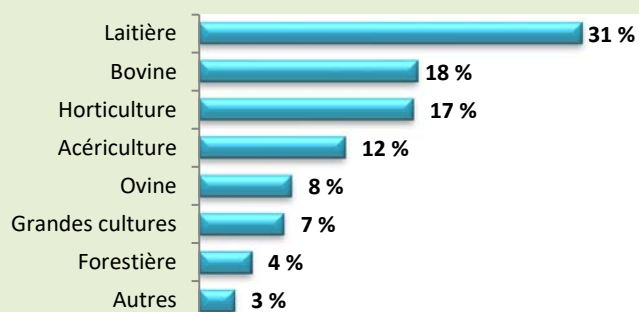
**Répartition de la clientèle selon la participation aux principaux programmes de la FADQ GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2020-2021**



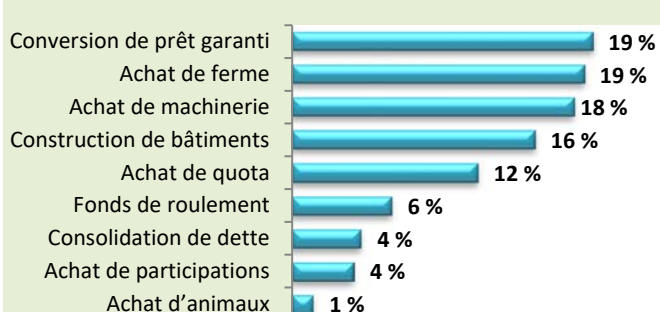
- ❖ Le financement accordé en 2020-2021 a diminué en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, contrairement à ce qui a été observée à l'échelle du Québec.
- ❖ Au cours du dernier exercice financier, des prêts de 8,6 M\$ ont été autorisés, dont 4,2 M\$ aux entreprises laitières et bovines.
- ❖ Des prêts de 3,0 M\$ ont été accordés pour financer l'investissement en de nouveaux actifs productifs destinés à la modernisation et au développement des entreprises agricoles.
- ❖ Par ailleurs, un total de 17 prêts ont été consentis à des entreprises exploitées à temps partagé, pour un montant de 2,2 M\$. Ces entreprises œuvrent dans des secteurs tels que la production bovine et l'horticulture.
- ❖ Pour sa part, le volume de financement forestier a atteint 372 800 \$.
- ❖ Durant l'année budgétaire 2020-2021, les entreprises de la région ont participé à différents programmes spéciaux en financement :

	Nombre de demandes acceptées	Montant admissible à une subvention
Appui à la diversification et au développement régional	-	-
Appui aux entreprises agricole du Québec	3	266 000 \$
Soutien au financement des investissements	1	55 620 \$
Investissement croissance	21	1,6 M\$

**Répartition du financement dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2020-2021**



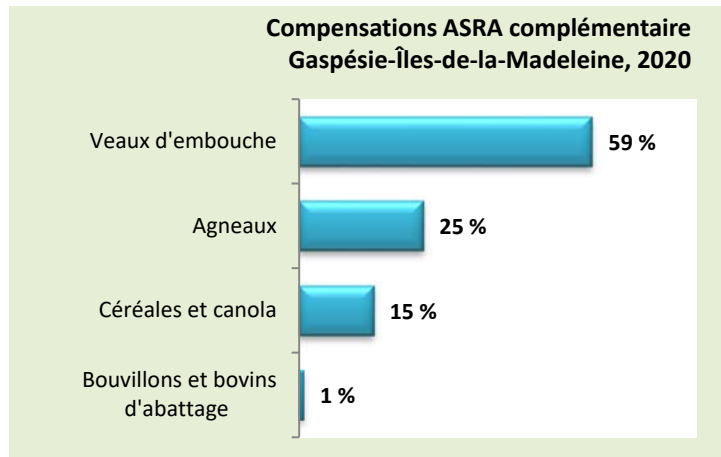
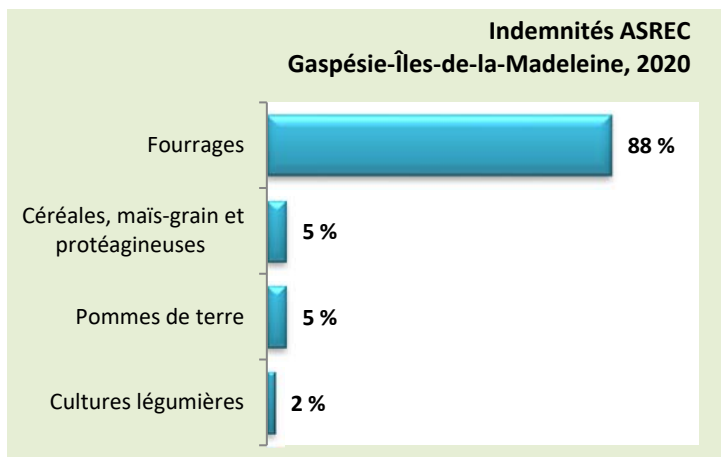
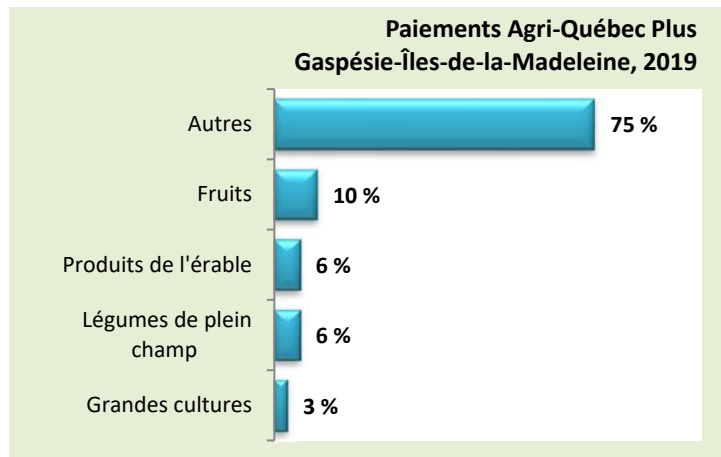
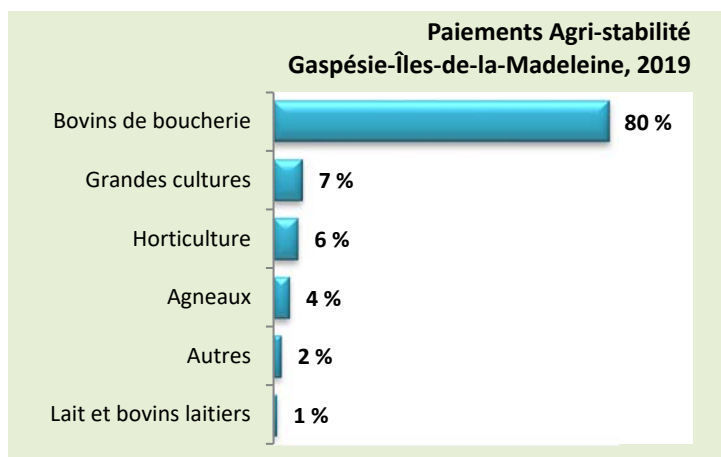
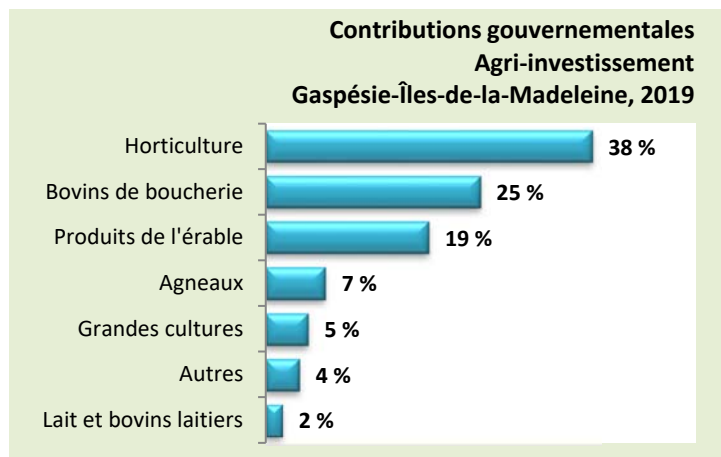
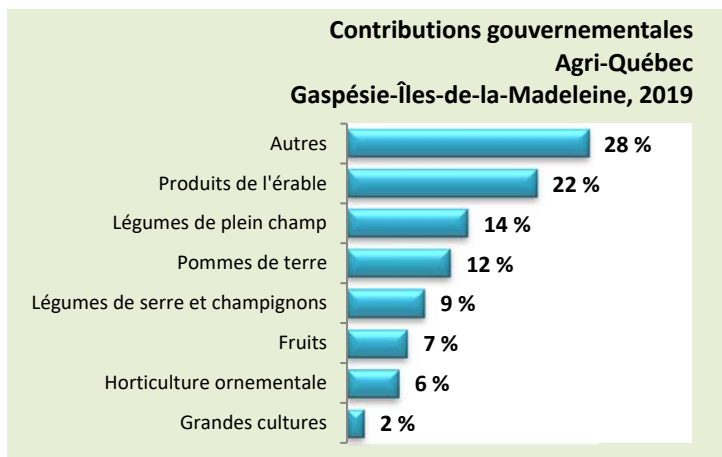
**Utilisation du financement dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2020-2021**



- ❖ En 2020-2021, La Financière agricole a accordé des subventions à temps plein ou partiel à 5 jeunes en lien avec leur projet en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces jeunes agriculteurs œuvrent dans des secteurs tels que l'horticulture, la production bovine ou la production ovine.
- ❖ L'appui financier à la relève de la région a totalisé 120 000 \$ au cours du dernier exercice financier.
- ❖ Le financement accordé pour l'achat de fermes et de participations en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a atteint 2,0 M\$ en 2020-2021.

# LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC ET LES PROGRAMMES D'ASSURANCE ET DE PROTECTION DU REVENU EN GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

- ❖ Les sommes versées dans les comptes des entreprises à titre de contribution gouvernementale aux programmes Agri-Québec et Agri-investissement totalisent près de 660 000 \$ pour la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.
- ❖ Les revenus admissibles déclarés par les 106 entreprises de la région participant au programme Agri-stabilité totalisent 20 M\$. Un montant de près de 99 000 \$ a été versé ou sera versé à 22 participants, principalement pour le secteur des bovins de boucherie. À cette somme, s'ajoute un montant estimé de 28 000 \$ provenant du programme Agri-Québec Plus.
- ❖ Par ailleurs, c'est le secteur veaux d'embouche qui a reçu la plus grande part des 2,6 M\$ versés par le programme ASRA en complément du programme Agri-stabilité. Les 80 exploitations de la région inscrites au programme se sont donc partagé une somme légèrement supérieure aux 2,4 M\$ de l'année précédente.
- ❖ Dans cette région, 101 entreprises ont assuré leur récolte pour une valeur de 8,4 M\$ et le programme ASREC a versé des indemnités de près de 1,6 M\$, dont près de 1,4 M\$ pour les entreprises produisant des fourrages.



Note : Le montant net de l'ASRA complémentaire tient compte des productions qui peuvent présenter une valeur négative en raison de l'arrimage avec le programme Agri-stabilité, qui est généralement décalé d'un an. Si tel est le cas, le graphique ne tient pas compte des montants négatifs.

Sommaire des informations sur le financement des entreprises GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE		
	2019-2020	2020-2021
Garanties de prêts		
Nombre	63	52
Montant (\$)	11 625 843	8 643 929
- dont financement forestier		
Nombre	7	5
Montant (\$)	749 600	372 800
Ouvertures de crédit <sup>1</sup>		
Nombre	3	-
Montant (\$)	385 000	-
Subventions à temps plein		
Nb. personnes (entreprises)	1 (1)	4 (3)
Montant (\$)	10 000	110 000
Subventions à temps partiel		
Nb. personnes (entreprises)	4 (3)	1 (1)
Montant (\$)	40 000	10 000
Encours (M\$)	35,0	37,6
Nombre de clients <sup>2</sup>	161	162

1- L'intervention spéciale en acériculture n'est pas incluse dans le total.

2- Clientèle ayant un prêt actif, incluant le financement forestier.

Sommaire des informations sur les programmes d'assurance et de protection du revenu GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE		
Agri-Québec	2018	2019
Nombre de participants	85	78
Ventes nettes ajustées (\$)	11 660 872	14 271 524
Contributions gouvernementales (\$)	404 817	490 693
Agri-investissement	2018	2019
Nombre de participants	130	129
Ventes nettes ajustées (\$)	12 755 947	17 435 909
Contributions gouvernementales (\$)	121 423	169 211
Agri-stabilité	2018	2019
Nombre de participants	108	106
Revenus admissibles (\$)	17 767 660	19 672 439
Paiements (\$)	259 978	98 965
Agri-Québec Plus	2018	2019
Nombre de participants	52	47
Paiements (\$)	174 559	28 305
ASREC	2019	2020
Nombre de participants	96	101
Valeur assurée (\$)	7 592 674	8 361 408
Indemnités (\$)	760 052	1 557 533
ASRA complémentaire	2019	2020
Nombre de participants	83	80
Valeur assurée (\$)	8 259 650	8 327 531
Compensations (\$) <sup>1</sup>	2 390 112	2 618 558

Les données sont présentées sur une base d'année programme.

1- En ASRA, les compensations prévues en 2020 réfèrent à l'année d'assurance 2020 pour les productions animales et à l'année d'assurance 2019-2020 pour les productions végétales. Les montants relatifs à l'arrimage du programme Agri-stabilité ont été soustraits des compensations versées.